



Prier dans la ville

S'arrêter, prier ensemble

À l'amiable



Frère Thomas Zimmermann

Couvent de l'Angelicum à Rome (Italie)



Lire le podcast



Évangile

TO-29 - Vendredi

Luc 12, 54-59

En ce temps-là, Jésus disait aux foules : « Quand vous voyez un nuage monter au couchant, vous dites aussitôt qu'il va pleuvoir, et c'est ce qui arrive. Et quand vous voyez souffler le vent du sud, vous dites qu'il fera une chaleur torride, et cela arrive. Hypocrites ! Vous savez interpréter l'aspect de la terre et du ciel ; mais ce moment-ci, pourquoi ne savez-vous pas l'interpréter ? Et pourquoi aussi ne jugez-vous pas par vous-mêmes ce qui est juste ? Ainsi, quand tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, pendant que tu es en chemin mets tout en œuvre pour t'arranger avec lui, afin d'éviter qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'huissier, et que l'huissier ne te jette en prison. Je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier centime. »

Méditation

A l'amiable

Je crois que notre garde des Sceaux sponsoriserait volontiers cette exhortation de Jésus. C'est un fait que l'on déplore souvent : l'encombrement des tribunaux à cause du nombre d'affaires et du manque de moyens humains et financiers. Face à cet engorgement, les procédures à l'amiable sont souvent proposées, voire favorisées. Mais l'enseignement de Jésus n'a pas d'abord un souci fonctionnel. Il réveille en nous le sens de la justice en amont de la loi, particulièrement dans le cas où nous serions tentés de préférer le « légal » au « juste », pour préserver nos intérêts pas toujours légitimes.

Pas de profondeurs insondables ici, mais une parole à mettre en pratique avec l'intégrité de l'homme droit, celle que chante le psaume 14 : « Celui qui se conduit parfaitement, qui agit avec justice et dit la vérité selon son cœur. Il met un frein à sa langue, ne fait pas de tort à son frère et n'outrage pas son prochain. [...] Qui fait ainsi demeure inébranlable. »

